

LIVRET D'ACCUEIL DES INTERNES DE SANTÉ PUBLIQUE DE LILLE

FACULTE DE MEDECINE HENRI WAREMBOURG
POLE FORMATION

PRÉAMBULE

Chers et Chères Internes de Santé Publique,

L'équipe des enseignants de Santé Publique a préparé ce livret d'accueil, destiné à vous fournir toutes les informations utiles au déroulement de votre cursus et à la soutenance de votre Diplôme d'Étude Spécialisé en Santé Publique.

Ce livret a pour objectif principal de vous accompagner tout au long des quatre années de votre internat. Il formalise l'existant et fait également de nouvelles propositions pour vous guider dans ce processus essentiel de formation.

Il repose sur :

- la réorganisation des enseignements « classiques » du mardi après-midi en cycle thématiques,
- la création d'un compte « Public Health Journal Club - Lille University School of Medicine » sur PubMed Commons afin de capitaliser le travail fait au cours des séances de Journal Club,
- des séances d'apprentissage par les pairs,
- et enfin la valorisation et la prise en compte des initiatives de formation personnelles.

Ce livret répond à notre volonté de vous proposer un parcours varié du meilleur niveau possible, avec la garantie d'un encadrement de qualité. Les modalités imaginées, notamment les cycles thématiques, viennent souligner notre souhait de renforcer l'interdisciplinarité de votre formation et répondent au besoin de construire un réseau de collaborations privilégiées avec nos collègues de Santé Publique et de Médecine Générale.

universitaires. Votre DES sera ainsi plus adapté à votre futur environnement professionnel.

Afin de vous accompagner de manière efficace tout au long de votre cursus et de vous aider à vous orienter au mieux de vos aspirations professionnelles, nous avons également souhaité initier la mise en place d'un système de « crédits ». Celui-ci permettra la valorisation de vos heures de formations personnelles, qu'elles concernent le suivi d'un MOOC, une communication en congrès, la réalisation d'un cours, etc. Compte tenu de l'expérience acquise jusqu'à présent, nous avons fixé le nombre de crédits à accumuler sur les 4 ans à 140 avec un minimum de 20 par an. Vous trouverez dans le livret les multiples moyens d'atteindre ces résultats. Cet objectif peu contraignant permettra une validation objective de votre formation théorique tout en préservant assez de flexibilité pour que chacun puisse se construire un parcours original.

Nous souhaitons vivement que ces propositions et que ce nouveau cadre constitue un guide le plus souple et le plus adapté à vos besoins de formation.

Très cordialement

Pr Philippe Amouyel au nom de l'équipe enseignante.

CONTENU

I. Important, à lire attentivement	4
II. Présentation des enseignants de la discipline	5
III. Les formations du DES de Santé Publique	7
Axe 1 : Cours hebdomadaires	8
Axe 2 : MOOC	11
Axe 3 : Pédagogie universitaire	12
Axe 4 : Formations disciplinaires	12
IV. Journée de Communication des Internes de Santé Publique des Hauts-de-France	13
V. Modalités de validation du DES de Santé Publique	16
VI. Formalités administratives	17
VII. Annexes	19



I. Important : à lire attentivement

Enseignements hebdomadaires du DES

Les enseignements dans le cadre du DES se déroulent tous les mardis après-midi de 14h à 17h. Le calendrier des enseignements est consultable sur le site web des enseignants.

Chaque semaine, une invitation est adressée à l'ensemble des internes. Merci de bien vouloir y répondre pour chaque enseignement systématiquement afin qu'ils soient assurés dans les meilleures conditions.

Des enseignements diversifiés chaque semaine, mais...

Nous vous rappelons que la mise en place d'un programme d'enseignements diversifié et de qualité nécessite de solliciter des intervenants extra-universitaires et extra-hospitaliers qui sont missionnés par leur structure de rattachement à titre gracieux.

Afin que ce système puisse perdurer et encore s'enrichir il est donc indispensable que vous manifestiez votre intérêt pour votre formation au travers d'une présence très régulière à ces cours. Nous tiendrons compte de votre assiduité à ces enseignements pour vos demandes de formations complémentaires, d'inter-CHU, ou de lettres de recommandations.

Attention !

Vérifiez bien chaque semaine le lieu de la formation qui est susceptible de changer. Celui-ci est toujours indiqué dans le calendrier.

De plus, l'installation du matériel nécessaire pour les intervenants est de la responsabilité des internes. Au besoin, un ordinateur, un vidéoprojecteur ainsi qu'une rallonge sont à disposition au secrétariat du service de santé publique au 2 étage, auprès de Mme B. Bianco-Bonneau. Lorsque vous arrivez en cours merci de vous assurer que le matériel a bien été installé. Merci également de le ranger à la fin du cours.

II. Présentation des enseignants de la discipline

Sous-section CNU
4601
Épidémiologie,
économie de la santé
et prévention



**Pr Philippe
Amouyel**



**Pr Florence
Richard**



**Dr Luc
Dauchet**



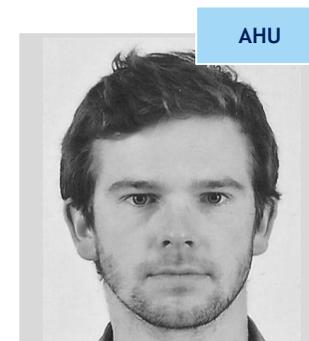
**Dr Benoît
Dervaux**



**Dr Vincent
Chouraki**



**Dr Maël
Barthoulot**

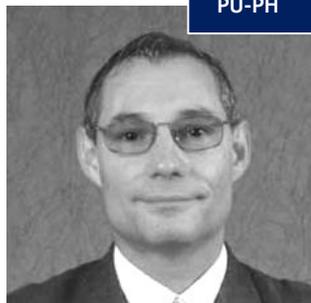


**Dr Thibaut
Balcaen**

II. Présentation des enseignants de la discipline

Sous-section CNU
4604
Biostatistiques,
informatique
médicale et
technologies de
communication

PU-PH



**Pr Régis
Beuscart**

PU-PH



**Pr Alain
Duhamel**

MCU-PH



**Dr Emmanuel
Chazard**

MCU-PH



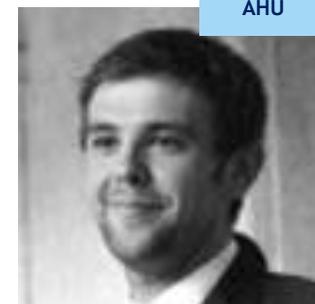
**Dr Jean-Marie
Renard**

POST
DOC



**Dr Grégoire
Ficheur**

AHU



**Dr Alexandre
Caron**

III. Les formations du DES de Santé Publique de Lille

Les « formations » du DES peuvent être identifiées selon 4 grands axes :

1

Les **cours hebdomadaires** du DES coordonnés par les enseignants de la discipline

2

Les **MOOC** agréés par les enseignants de la discipline

3

La **pédagogie universitaire** : les enseignements préparés et délivrés par les internes eux-mêmes

4

Les **formations disciplinaires**

COTATION DES FORMATIONS

Axe 1 : Cours hebdomadaires du DES

- 1 crédit par séance

Axe 2 : MOOC

- De 3 à 5 crédits suivant le MOOC suivi

Axe 3 : Pédagogie universitaire

- 1 crédit par heure d'équivalent ED

Axe 4: Formations disciplinaires

- 1 crédit par conférence
- 1 crédit par ½ journée de colloque, congrès, séminaire, école d'été, auxquels peuvent également s'ajouter :
 - si présentation affichée : + 1 crédit
 - si présentation orale : + 3 crédits (français) + 5 crédits (anglais)

III. AXE 1 - Les cours hebdomadaires (1/3)

Cours de mise à niveau pour les internes de premier semestre

En parallèle des enseignements du mardi après-midi destinés à tous les internes, des séances de mise à niveau obligatoires pour les premiers semestres seront proposées en novembre et décembre sur les thématiques suivantes :



BUREAUTIQUE
WORD



BUREAUTIQUE
EXCEL
2 SÉANCES



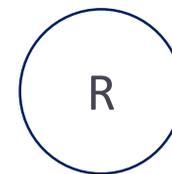
BUREAUTIQUE
POWERPOINT



BIBLIOGRAPHIE
REVUE DE LA
LITTÉRATURE
[PUB MED]



BIBLIOGRAPHIE
GERER SA
BIBLIOGRAPHIE
EN SANTE
[Zotero]



OUTILS
PREMIERS PAS
AVEC R
SÉMINAIRE DE
3 JOURS

III. AXE 1 - Les cours hebdomadaires (2/3)

Cycles thématiques

- Les cours du mardi après-midi sont organisés selon des cycles thématiques. Quatre à cinq cycles thématiques sont proposées au cours de l'année. À l'issue des 4 années du DES un large panel de disciplines aura ainsi été abordé.
- Voici les cycles proposés en 2016/2017 :



**LES SYSTÈMES
D'INFORMATION
POUR LA SANTÉ
PUBLIQUE**

Novembre
Décembre



**LA PROTECTION
SOCIALE : PRINCIPES
ET ENJEUX**

Janvier
Février



**ÉCONOMIE
DE LA SANTÉ**

Mars
Avril



**ÉPIDÉMIOLOGIE
DE TERRAIN**

Mai
Juin



III. AXE 1 - Les cours hebdomadaires (3/3)

Séances de Journal Club

- Quatre séances de Journal Club seront proposées au cours de l'année. À chaque séance, cinq ou six internes seront désignés pour présenter à l'oral un article de leur choix, en 15 minutes environ. Chaque présentation sera suivie d'un échange de 15 minutes animé par un senior.
- Les présentations devront être structurées de la manière suivante :

Contexte (1 dia)
Objectif (1 dia)
Méthodes (2 dia)
Résultats (4 dia)
Discussion (1 dia)



Avez-vous des critiques sur l'article ? Au contraire vous paraît-il de bonne qualité et pourquoi ? (1 dia)

2
Critique de l'article

Commentaires personnels issus de votre connaissance du sujet (1dia)

3
Commentaires

À l'issue de chaque séance, les internes rédigeront des compte-rendus en anglais de chaque article discuté afin de les poster sur **Pubmed Commons***. Chaque compte-rendu sera relu et validé par un senior.

* Pubmed Commons est le système de commentaire d'article mis en place par le NCBI. Ce système permet de créer des comptes particuliers liés à un Journal Club. Cela permettra de valoriser les séances de Journal Club et de participer à une meilleure visibilité de la Santé Publique sur Lille.

Séances d'apprentissage par les pairs

- Deux séances d'apprentissage par les pairs seront proposées au cours de l'année. Au cours de ces séances trois internes expérimentés (de 3^{ème} ou de 4^{ème} année) présenteront un travail qu'ils ont réalisé au cours d'un stage ou proposeront une formation sur un thème de leur choix.
- Pour les plus jeunes : séance de répétition de cours.

III. AXE 2 - MOOC

MOOC agréés dans le cadre du DES de Santé Publique

- Les « Massive Open Online Courses » ou MOOC sont des ressources de formation qui peuvent être complémentaires aux enseignements présentiels.
- Voici une liste non exhaustive des MOOC agréés par les enseignants locaux. D'autres MOOC pourront également être valorisés sous forme de crédits si ils présentent des objectifs de formation compatibles avec ceux du DES de Santé Publique.

INTITULE	INSTITUTION	PLATEFORME	NB H / SEMAINE	CREDITS
Introduction à la statistique avec R	Université Paris Sud	FUN	2 à 8 h /semaine <i>sur 5 semaines</i>	5
Concepts et méthodes en épidémiologie	Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)	FUN	3h30 /semaine <i>sur 6 semaines</i>	5
Comprendre la santé publique et le système de santé	Ecole des Hautes études en santé publique (EHESP)	FUN	2h30 /semaine <i>sur 6 semaines</i>	3
Measuring and valuing health	The University of Sheffield	Future Learn	3h /semaine <i>sur 3 semaines</i>	3
Health technology assessment : choosing which treatment get funded	The University of Sheffield	Future Learn	3h /semaine <i>sur 4 semaines</i>	3

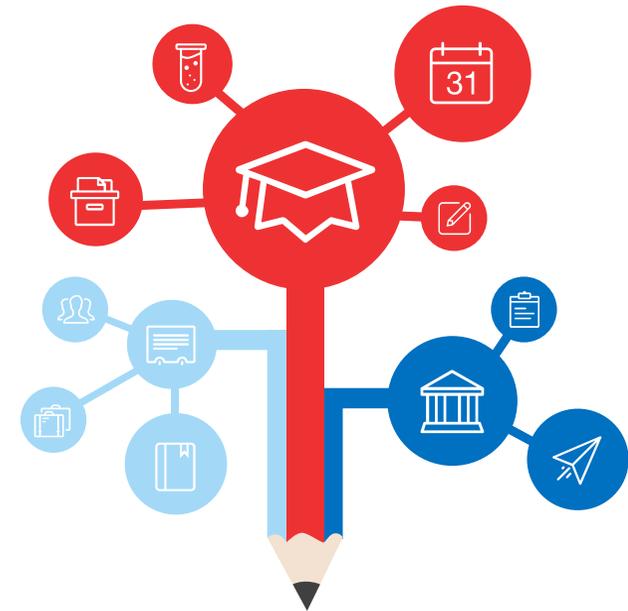
III. AXE 3 et 4 - Pédagogie universitaire et formations disciplinaires

Enseignements délivrés par les internes

- Les internes ont la possibilité d'assurer des enseignements au sein de différentes écoles paramédicales.
- Chaque enseignement délivré sera valorisé au travers de l'obtention de crédits : 1 crédit par heure d'équivalent ED (20 crédits maximum par an).

Formations disciplinaires

- Voici une liste non exhaustive de formations disciplinaires auxquelles il est suggéré de participer :
 - Séminaire d'Accueil des Internes de Santé Publique (SANI) organisé par le Collège de Liaison des Internes de Santé Publique (CliSP)
 - Séminaire Annuel National de Formation des Internes de Santé Publique (SANFI)
 - Journées du CliSP
 - Congrès ADELFI - EPITER
 - Congrès ADELFI - EMOIS
 - École d'été en Santé Publique
- 1 crédit par demi-journée de formation sera attribué
- La valorisation des travaux de l'interne au travers d'une présentation ou par une communication orale sera également récompensée par l'obtention de crédits :
 - si présentation affichée : 2 crédits
 - si présentation orale : 3 crédits (français) ou 5 crédits (anglais)



IV. Journée de Communication des Internes de Santé Publique des Hauts-de-France (1/3)

La journée de Communication des ISP des Hauts-de-France est l'occasion pour les internes de présenter un travail scientifique, et ainsi s'exercer à la communication orale en public. L'ensemble des enseignants de la discipline ainsi que les référents de stages sont conviés à assister à cette journée.

Principe

Il est demandé à tous les internes de présenter un travail scientifique sous la forme d'une courte présentation orale (8 à 10 minutes), suivie de quelques questions (5 minutes). Le sujet est décidé par l'interne et son référent.

Recommandations à l'intention des ISP de premier semestre

La JCISP se déroulant aux alentours du mois de juin, votre travail sera préférentiellement en rapport avec votre premier stage. C'est pourquoi il est essentiel que vous vous rapprochiez de votre référent de stage afin de définir avec lui d'un sujet. Pour ceux qui auraient des difficultés à définir un sujet, les AHU se tiennent à votre disposition.

FACULTE DE MEDECINE HENRI WAREMBURG
POLE FORMATION

IV. Journée de Communication des Internes de Santé Publique des Hauts-de-France (2/3)

Abstract

Comme dans tout congrès, vous devrez préparer un résumé de votre communication orale et nous le faire parvenir par mail.

N'oubliez pas de porter un grand soin aux règles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe.

Votre résumé devra être au format Word et devra obligatoirement suivre le plan suivant :

- Titre : concis (maximum 150 caractères) et informatif. Les abréviations et acronymes n'y sont pas acceptés.
- Auteurs et affiliations : initiale du prénom, suivie du nom et de l'affiliation.
- Texte du résumé : 300 mots au maximum (titre, auteurs, affiliations et mots-clés non compris) et structuré selon le plan IMRaD (Introduction, Méthodes, Résultats et Discussion).
- Mots-clés : 3 à 5.
- Mise en forme : merci de respecter strictement le modèle proposé en annexe.



IV. Journée de Communication des Internes de Santé Publique des Hauts-de-France (3/3)

Journée de répétition

Afin de vous aider dans la préparation de votre communication, une journée de répétition est organisée par les AHU quelques jours avant la JCISP.

La participation à cette journée est laissée à votre appréciation, néanmoins il est très fortement recommandé d'y participer et ce quelle que soit votre ancienneté.

Calendrier JCISP

Pour mémoire, toutes les échéances se rapportant à cette journée seront indiquées dans le calendrier.

Afin d'assurer une certaine qualité dans les présentations il est demandé à tous les ISP de définir un sujet au plus tard fin février et de le communiquer aux AHU. Si vous aviez des difficultés à définir d'un sujet, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec nous le plus tôt possible.

L'abstract devra être communiqué pour le premier lundi du mois de mai. La journée de répétition sera proposée courant mai.

**VALIDATION DU
SUJET**
Interne & référent

**ENVOI DU
RÉSUMÉ**

**JOURNÉE DE
RÉPÉTITION**

JCISP

février

mars

avril

mai

juin

V. Modalités de validation du DES de Santé Publique

Pour être autorisé à soutenir son mémoire de DES chaque interne devra justifier d'un minimum de 140 crédits. Un minimum de 20 crédits par an sera requis. Les crédits des axes 3 et 4 seront attribués sur présentation des justificatifs (attestation des cours délivrés et attestations de présence).

Soutenance du DES

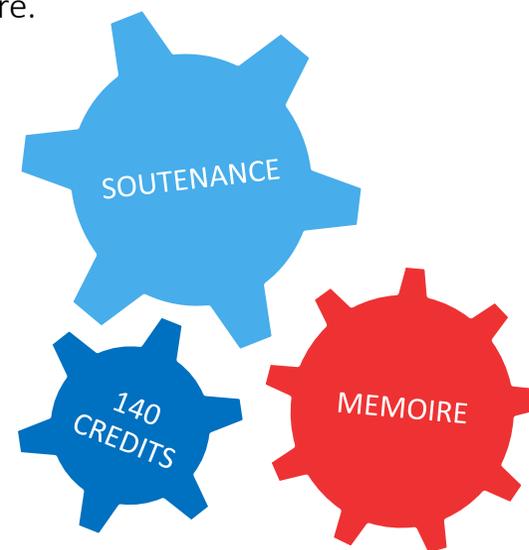
La soutenance du DES s'effectue au cours du dernier semestre. Un jury présidé par le coordonnateur interrégional (Pr P. Amouyel) est constitué.

Elle comporte une **présentation orale** qui doit être structurée de la manière suivante : un exposé du parcours du candidat (environ 5 minutes) suivi de la présentation d'un projet significatif mené au cours de son internat (environ 10 minutes). Elle est suivie d'un échange avec le jury.

Les candidats doivent également fournir un **mémoire** synthétisant leur parcours d'internat et comportant en annexe les pièces justificatives des formations suivies au cours de leur parcours ainsi que les diplômes acquis (Master 1, Master 2, DU etc...). Le **portfolio** (cf. en annexe) devra également être joint au mémoire, complété au prorata du temps écoulé depuis sa mise en application.

À l'issue de la soutenance deux procès verbaux originaux vous sont remis : un à conserver, l'autre à remettre au bureau des DES qui vérifie alors la réception en bonne et due forme de toutes vos fiches d'évaluation de stages.

Si tout est en conformité le bureau des DES vous délivre un diplôme provisoire qui vous permettra l'inscription au Conseil de l'ordre.



VI. Formalités administratives (1/2)

La procédure de choix de stage

Vous trouverez toutes les informations concernant le calendrier des choix de stage ainsi que la liste des postes offerts pour chaque semestre sur le site de l'ARS Nord Pas de Calais – Picardie à la rubrique suivante :

[Nord Pas de Calais > Actualités > Toute l'actualité > Internat](#)

Les procédures de choix de stage se déroulent généralement la première semaine du mois d'octobre et la première semaine du mois d'avril. Soit environ 3 semaines avant les nouvelles prises de fonction.

Il est fortement conseillé à l'interne de

1/ Contacter les référents des stages qui peuvent l'intéresser afin d'être aiguillé dans son choix puis, une fois le choix passé,

2/ Prendre rendez-vous avec son référent de stage afin de préparer le futur projet et d'anticiper tous les aspects pratiques (matériel, bureau, accès à la structure etc...)

La répartition officielle des internes est envoyée chaque semestre par l'ARS au responsable de la discipline (Pr Amouyel).

La feuille d'évaluation du stage

Envoyée par la Faculté (Pôle Formation – bureau 3ème cycle) directement au Responsable du stage qui devra recevoir l'Interne concerné en fin de semestre pour remplir la grille d'évaluation (aptitudes professionnelles), les appréciations et donner son avis (validation ou non).

Bien vérifier qu'y figurent : la date, la signature et le cachet.

Cette fiche, dans la mesure du possible, est à faire transiter par le secrétariat du Pr Amouyel pour photocopie (dossier archivé pour chaque Interne). Le secrétariat se chargera du renvoi à la Faculté (Doyen).

Si vous ne récupérez pas cette fiche sur votre lieu de stage :

- Assurez-vous qu'elle a bien été envoyée au bureau du 3ème cycle par le secrétariat de votre lieu de stage.
- Si elle est perdue : retourner au Bureau du 3ème cycle (0320627653) vous en faire ré-établir une autre (puisqu'elle est nominative) puis repasser sur le lieu de stage concerné pour la faire remplir. (Le téléchargement n'est plus possible aujourd'hui).

VI. Formalités administratives (2/2)

Le choix définitif du DES

Le choix définitif pour la filière s'effectue au cours du 4ème semestre (impératif). Le document est envoyé au Coordonnateur qui reçoit les internes concernés pour signature obligatoire. Après copie le secrétariat revoie le document à la Faculté.

La demande de mise en disponibilité

Il faut se rapprocher de la Direction des Affaires Médicales – CHRU (03 20 44 44 22).

Motifs :

- Accident ou maladie grave du conjoint ou d'un enfant
- Études ou recherches présentant un intérêt général
- Stage de formation ou de perfectionnement en France ou à l'étranger
- Pour convenance personnelle (ex : congé parental).

Autres demandes

Pour les demandes suivantes :

- [La demande de changement de filière](#)
- [La demande de changement de pré-choix de spécialité](#)
- [Le droit au remord](#)

Les documents officiels sont à demander à l'ARS (03 62 72 78 83) et à retourner complétés à la Faculté de Médecine (Bureau du 3ème cycle de spécialités) – Pôle Formation ET à l'ARS (Direction Offre de Soins), Pôle Gestion des professionnels de Santé – Gestion des Internes.



ANNEXES

1. Format de l'abstract pour la JCISP
2. Portfolio

VII. ANNEXE 1 / Format de l'abstract pour la JCISP

Association entre consommation de fruits & légumes et santé : une revue de méta-analyses de cohortes prospectives

M van Berleere¹, L Dauchet¹

¹ Service de Santé Publique : épidémiologie, économie de santé et prévention, CHRU de Lille

Introduction. La consommation de fruits et légumes est encouragée par les autorités de santé pour la prévention notamment des maladies cardio-vasculaires et néoplasiques. Les résultats des études interventionnelles sont limités. L'évaluation des bénéfices repose essentiellement sur les études observationnelles. Cette revue a pour objectif d'étudier l'association entre consommation de fruits et légumes et santé en se basant sur les résultats de méta-analyses d'études de cohortes prospectives.

Méthodes. Une recherche bibliographique sur PubMed a répertorié les méta-analyses de cohortes prospectives publiées entre janvier 2006 et décembre 2015, traitant d'une association entre consommation de fruits et/ou de légumes et événement de santé. Les risques relatifs (RR) et leurs intervalles de confiance à 95% (IC95%) ont été standardisés pour un incrément de consommation de 100g/jour.

Résultats. La consommation de fruits et légumes était significativement associée à une diminution de la mortalité globale (RR [IC 95%] : 0,94 [0,90-0,98]) et de la mortalité cardio-vasculaire (0,95 [0,90-0,99]). De même, on retrouvait des diminutions significatives des risques de maladie coronarienne (0,97 [0,97-0,98]) et d'accident vasculaire cérébral (0,82 [0,75-0,91] et 0,94 [0,90-0,99] pour fruits et légumes respectivement). Il n'y avait pas d'association avec le risque de mortalité par cancer (0,96 [0,88-1,04]) ni avec le risque de cancer de vessie, du sein ou de lymphome non-Hodgkinien, à l'inverse des cancers pulmonaires et colorectaux. L'analyse des relations effet-dose suggérait des seuils pour lesquels la diminution maximale de risque était atteinte. Les études portant sur l'obésité étaient méthodologiquement trop hétérogènes. Pour le diabète une relation effet-dose en U était retrouvée.

Discussion. Les méta-analyses d'études observationnelles rapportent une association statistiquement significative entre consommation de fruits et légumes et diminution des risques de mortalité, de maladies cardio-vasculaires et de certains cancers. Les associations observées sont de faible intensité mais concernent des maladies à morbi-mortalité élevée.

Mots-clés : Épidémiologie ; Fruits et légumes ; Santé ; Revue de littérature

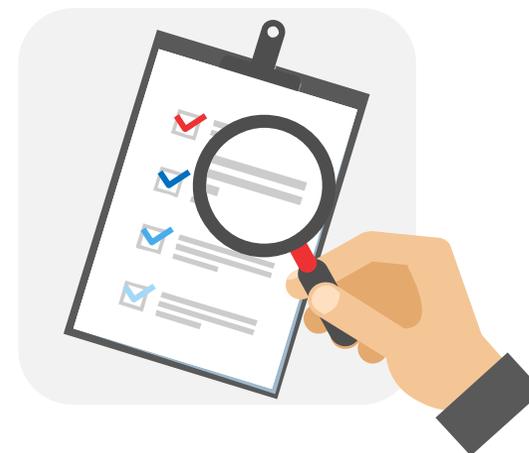
Police : Arial Narrow

Taille de la police :

- 10 pour le titre, les auteurs, le texte et les mots-clés
- 9 pour les affiliations

Mise en forme :

- En gras : le titre, les auteurs, les termes « introduction », « méthodes », « résultats », « discussion » et « mots-clés ».
- Interligne : 1.0
- Espace après les affiliations et après la discussion : 6 pts.



VII. ANNEXE 2 / Portfolio : exemple du parcours d'un interne

		DES 1	DES 2	DES 3	DES 4
AXE 1	Mise à niveau				
	Word	1			
	Excel 1	1			
	Excel 2	1			
	Powerpoint	1			
	Bibliographie/ Pubmed	1			
	Rédaction/ Zotero	1			
	Séminaire R		6		
	Cycles thématiques				
	Cy1-01	1	1	1	
	CY1-02	1	1	1	
	Cy1-03	1	1	1	
	Cy1-04	1	1	1	
	Cy1-05	1	1	1	
	Cy2-01	1	1	1	1
	CY2-02		1	1	1
	Cy2-03	1	1	1	1
	Cy2-04	1	1	1	1
	Cy2-05	1			1
	Cy3-01	1	1	1	1
	CY3-02	1	1	1	1
	Cy3-03		1	1	1
	Cy3-04	1	1	1	1
	Cy3-05	1	1		1
	Cy4-01	1	1	1	1
CY4-02	1		1	1	
Cy4-03	1	1	1	1	
Cy4-04	1	1	1	1	
Cy4-05	1	1	1	1	
Journal Club					
JC1	1	1	1	1	
JC2	1	1	1	1	
JC3		1		1	
JC4	1		1		
Présentation	1	1	1	1	
Commentaire PubMed Commons	1		1		
Apprentissage par les pairs					
AP1	1		1	1	
AP2	1	1	1		
Animation			3		

		DES 1	DES 2	DES 3	DES 4
AXE 2	MOOC				
	Introduction à la statistique avec R	5			
	Concepts et méthodes en épidémiologie				
	Comprendre la santé publique et le système de santé				
	Measuring and valuing health			3	
Health technology assessment : choosing which treatment get funded					
AXE 3	Enseignements				
	Intitulé 1 / IFSI	4	2		
	Intitulé 2 / IFSI	2	2	2	
	Intitulé 3 / IFSI		4	4	
	Intitulé 4 / IFSI				4
Intitulé 5 / IFSI				2	
AXE 4	Formations disciplinaires				
	SANI	2			
	SANFI	5	5	5	5
	JCISP - Hauts de France	2	2	2	2
	Journées du Clisp	4			4
	ADELFI - EPITER			4	
	ADELFI - EMOIS				4
	Communication affichée			2	
Communication orale en français	3	3	3	3	
Communication orale en anglais				5	
TOTAL		58	40	53	49
					200

PRINCIPES D'ATTRIBUTION DES CRÉDITS

Mise à niveau	1 crédit par séance
Cycles thématiques	1 crédit par séance
Journal Club	1 crédit par séance
	1 crédit par commentaire posté sur PubMed Commons
Apprentissage par les pairs	1 crédit par séance
	1 crédit si animation de la séance
MOOC	5 crédits pour les MOOC ≥ 20h de cours
	3 crédits pour les MOOC < 20h de cours
Enseignements	1 crédit par heure d'équivalent ED
Formations disciplinaires	1 crédit par demi-journée
	2 crédits pour un poster
	3 crédits pour une communication orale en français
	5 crédits pour une communication orale en anglais

SERVICE DE SANTÉ PUBLIQUE, D'ÉPIDÉMIOLOGIE,
ÉCONOMIE DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION

Maison Régionale de la Recherche Clinique
6, rue du Professeur Laguesse
CHRU Lille – CS 70001
59037 Lille Cedex France
Tél. secrétariat : 03 20 44 55 18